



Sarkozy à la remorque du Parti socialiste

Décidément Nicolas Sarkozy a décidé de jouer les mouches du coche par rapport à nos initiatives et nos propositions. Alors que Jean-Pierre Bel et la nouvelle équipe du Sénat a choisi de lancer une très large concertation auprès des collectivités territoriales, Nicolas Sarkozy annonce lui aussi le lancement d'un large débat.



Si ces choses n'étaient pas aussi sérieuses, un tel suivisme prêterait à sourire tant le candidat vibronnaire de l'UMP s'efforce de gesticuler pour cacher ses insuffisances.

Mais il n'arrivera pas à masquer le terrible bilan du quinquennat en matière d'action territoriale et de décentralisation. Trois mots le caractérisent : défiance, recentralisation, démagogie.

Défiance, parce que jamais un gouvernement n'a aussi peu concerté avec les collectivités territoriales alors que la crise justifierait au contraire une recherche d'action convergente de tous à laquelle toutes les grandes associations se sont dites disposées. C'est l'inverse que les socialistes et François Hollande proposent à travers une démarche d'états généraux.

Recentralisation, parce que toutes les réformes engagées au cours des cinq ans ont eu pour but de diminuer l'autonomie financière et réglementaire des collectivités en contradiction flagrante avec les textes constitutionnels eux-mêmes. Au contraire, les socialistes et François Hollande proposent de redonner une véritable autonomie financière aux collectivités locales appuyée sur une large péréquation. De même, nous favoriserons une expérimentation de nouvelles compétences décentralisées pour adapter au mieux les politiques publiques aux réalités locales.

Démagogie, car le seul discours réel de Sarkozy a été de dénoncer des collectivités locales trop nombreuses et trop dépendantes alors qu'il faut rappeler que dans notre pays aucune collectivité locale ne peut être déficitaire. Faire croire aux Français que la création d'un conseiller territorial unique est l'alpha et l'oméga de la décentralisation est au mieux une grave erreur, au pire une démagogie absolue.

C'est l'inverse qu'il faut faire en faisant confiance aux territoires, à leurs élus et à leurs citoyens.

Mai 2012 ouvrira une nouvelle et heureuse page pour notre collectivité.

Bernard Soulage,
trésorier de la FNESR,
vice-président de la Région Rhône-Alpes

Sommaire

▷ Actu en bref

- Dette publique : Nicolas Sarkozy provoque la colère des élus
- Villes moyennes : combativité, volontarisme et optimisme

▷ Social

L'Association pour le droit à l'initiative économique au plus près des populations

▷ Initiatives locales

L'Oise entre dans une nouvelle ère du transport

▷ L'Élu de la semaine

Jean Piret

La commune de Ploemeur

(Morbihan, 19000 habts, péri-urbaine de Lorient)

recrute son Directeur de Cabinet

Doté de capacité de travail, d'adaptation et d'autonomie, il -elle- a vocation à contribuer à la qualité du travail collectif des élus et à son articulation avec les services municipaux (440 agents)

Il -elle- secondera le Maire dans la coordination et la concertation interne et contribuera à l'efficacité et à la qualité des relations de la municipalité avec les habitants, les partenaires locaux et institutionnels.

Poste à pouvoir au printemps 2012

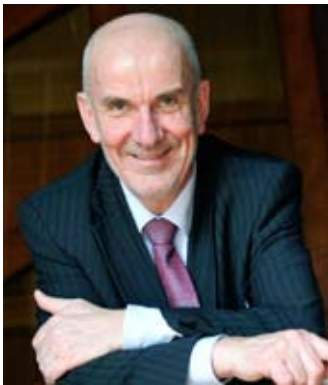
Adresser lettre de candidature et CV avant le 1^{er}/02/2012 à :
M. Le Maire de PLOemeur, cabinet du maire, hôtel de ville
1 rue des écoles - BP 67 - 56274 Ploemeur cedex

Renseignements :

Tel : 02 97 86 40 10 - mail : dlelorrec@ploemeur.net

Dettes publiques : Sarkozy provoque la colère des élus

Yves Krattinger : « Le président sortant ne peut faire porter sur les collectivités la responsabilité de son échec »



«Le Président sortant veut réunir les élus locaux pour soi-disant "mieux les associer à l'indispensable effort de réduction des déficits publics". Alors qu'il a creusé la dette publique de 612 milliards d'euros, le Président sortant prend à nouveau les collectivités comme boucs émissaires.

À travers la suppression de la taxe professionnelle, le gel des dotations aux collectivités territoriales, l'accumulation des transferts non compensés en matière d'allocations de solidarité comme en matière d'entretien des routes ou encore par le développement des normes coûteuses et paralysantes, les budgets locaux ont déjà été imputés de plus de 10 milliards d'euros. Contraintes par le principe d'équilibre réel qui n'autorise l'emprunt que pour les investissements et seulement à hauteur de 24 % des budgets, les collectivités territoriales dirigées en grande majorité par les socialistes se sont distinguées par une gestion remarquable des deniers publics. Elles ont honoré leurs compétences, qui se sont pourtant accumulées sans compensation suffisante de l'État, tout en assurant leurs prérogatives en matière d'action sociale, de soutien aux associations et en maintenant un haut niveau de soutien à l'innovation, puisque les collectivités représentent plus de 70 % de l'investissement public à destination des entreprises.

Au lieu d'insinuer que les collectivités locales seraient responsables de l'endettement de l'État alors qu'elles représentent moins de 10 % de la dette publique, le Président sortant ferait mieux de prendre exemple sur la gestion remarquable qui a été la leur, pendant que lui creusait les déficits. D'autant que les rapports se multiplient pour dénoncer la conduite par l'État de la décentralisation.

François Hollande considère que la démocratie territoriale mérite autre chose que la caricature et l'approximation. Elle a besoin de confiance et de sérénité pour mettre en œuvre des réponses concrètes à la crise, un accès équitable aux services publics sur tout le territoire, une fiscalité plus juste. Il sait que l'État a besoin d'un contrat équilibré, responsable et solidaire avec les collectivités pour mettre en œuvre les politiques publiques au service de nos concitoyens. »

Communiqué d'Yves Krattinger, responsable du pôle "Territoire, Services publics, ruralité" - Équipe de François Hollande, le 12 janvier 2012

Claudy Lebreton : « Les collectivités ne doivent pas être stigmatisées »



À l'occasion de ses vœux aux parlementaires, le chef de l'État a convoqué pour février les associations pluralistes d'élus locaux afin d'évoquer leur participation à la réduction du déficit public. Le président de l'ADF, Claudy Lebreton, rappelle qu'il sollicite depuis cinq ans une audience auprès du chef de l'État afin d'évoquer les problèmes financiers spécifiques rencontrés par les départements (allocations individuelles de solidarité) et reconnus désormais par tous.

« Pour commencer à débattre sereinement de cette question du déficit de la France, il importe qu'un diagnostic partagé existe entre le gouvernement et les collectivités territoriales. Or les collectivités ne présentent pas de déficit courant, puisqu'elles appliquent déjà la "règle d'or". Elles n'empruntent que pour leurs investissements, relève Claudy Lebreton. Les départements de France sont portés à un esprit de responsabilité, mais ils n'entendent pas servir de bouc émissaire dans cette campagne politicienne ». Une fois connues les modalités de la réunion de février, le président de l'ADF décidera avec ses pairs de la position des départements de France.

Alain Rousset : « Une étrange invitation ! »



Le Président de la République « vient de convoquer par presse interposée les représentants des collectivités locales pour les "associer à l'indispensable effort de réduction des déficits publics". Étrange méthode. La Conférence nationale des exécutifs, dont c'est pourtant le rôle, ne s'est pas réunie depuis des mois, a réagi

Alain Rousset, président de l'Association des régions de France. Les Régions ont le sentiment légitime de constituer plutôt des solutions que des problèmes, dans le contexte de crise que traverse le pays et de mériter mieux que de mauvais procès. Les Régions et leurs élus sont prêts à contribuer à ce débat sur la compétitivité des collectivités publiques et notamment à discuter enfin avec le gouvernement, de la clarification des responsabilités de chacun et des moyens indispensables pour assumer mieux encore leurs missions au service de l'économie du pays. Elles travaillent ardemment, dans le contexte de crise actuelle, à accompagner le développement économique local et les efforts d'innovation, à revitaliser le tissu industriel afin de contribuer à cette priorité nationale qui est de restaurer l'emploi. La ficelle est donc un peu grosse : l'État a vu sa dette augmenter de 500 milliards en 5 ans. C'est en somme l'hôpital qui se moque de la charité », riposte Alain Rousset.

Villes moyennes : combativité, volontarisme et optimisme



Christian Pierret, président de la Fédération des villes moyennes, est combatif : « 2012 s'annonce comme une année qui cristallise à la fois des difficultés et de l'espoir pour les collectivités locales », a-t-il déclaré. La FVM porte « une certaine idée des collectivités locales », a souligné son président, insistant sur le rôle moteur des villes moyennes,

porteuses de dynamisme, de justice, forces d'attractivité et capables, sur l'ensemble du pays, d'enrayer la désertification. Au cours de ces vœux, Christian Pierret a évidemment évoqué les relations avec les banques. Premiers investisseurs (73 % de l'investissement public), les collectivités locales cherchent des solutions « au manque prévisible de financements extérieurs, et surtout répondre à court terme à la couverture de leurs investissements ». En outre, la réforme des collectivités comme celle des SDCI implique une capacité d'adaptation de la part des villes moyennes : « Concernant l'évolution des schémas de coopération intercommunale, il apparaît indispensable et urgent de sécuriser juridiquement les collectivités qui connaissent des situations de blocage ». Christian Pierret s'est en outre inquiété des conditions de financement du logement social puis a développé les idées volontaristes des maires des villes moyennes en termes de déploiement du très haut débit. La volonté de la FVM est de gagner cinq ans sur le développement des réseaux TICE et fibre optique. À la FVM, on ne se laisse pas porter par la morosité !

G. B.

Logement : les maires de banlieue s'engagent

Les 120 maires de l'Association Ville et Banlieue de France s'associent à la mobilisation générale pour le logement lancée par la Fondation Abbé Pierre. Rappelant que « le logement est un droit pour tous et un droit constitutionnel », Renaud Gauquelin, le nouveau président de l'association, qui est maire de Rillieux-la-Pape (Rhône), souligne « qu'il est un rempart indispensable contre la crise sociale qui touche aujourd'hui des millions de Français ». Depuis sa création, l'association Ville et Banlieue porte la préoccupation du logement, qui revêt une acuité particulière dans les quartiers défavorisés, où l'on trouve souvent près de 70 % de logements sociaux. « Plus que jamais aujourd'hui, dans un contexte de crise économique et sociale très préoccupant, le logement devrait être un garde-fou pour ces millions de familles qui souffrent », explique Ville et Banlieue, dont les adhérents réclament que soit enfin appliquée la loi SRU et les 20 % de logements sociaux - seuil pourtant raisonnable - sur l'ensemble du territoire, sans dérogations. « Si depuis son instauration en 2000 cette obligation avait été mise en œuvre par toutes les communes concernées, c'est l'équivalent d'une grande ville comme Nice qui aurait été construite. Mais ces communes "hors-la-loi" préfèrent aujourd'hui payer l'entre-soi que de participer à l'effort national. Pourtant, sans cela, l'application du Droit au logement opposable (DALO) continuera de se faire essentiellement dans les territoires qui concentrent de nombreux logements sociaux, c'est-à-dire dans les banlieues, compromettant ainsi les fragiles équilibres sociaux et urbains obtenus », conclut l'AMVBF.

Martin Malvy nommé à la CDC



Le président du Sénat, Jean-Pierre Bel, a nommé le président de la région Midi-Pyrénées à la commission de surveillance de la Caisse des dépôts et consignations (CDC). La commission de surveillance compte treize membres : trois députés, deux sénateurs, trois personnalités qualifiées, dont deux nommées par le président de l'Assemblée nationale et une

par le président du Sénat. Il y a aussi un représentant du Conseil d'Etat, deux représentants de la Cour des comptes, le gouverneur de la Banque de France et le directeur général du Trésor. Egalement président de l'Association des petites villes de France, Martin Malvy, ancien député du Lot, a été ministre chargé de l'Energie, puis des Relations avec le Parlement et enfin du Budget.

Déserts médicaux : Hollande veut une aide

François Hollande s'inquiète de l'apparition de déserts médicaux dans beaucoup de régions et indique, dans un entretien à *La Dépêche du Midi* publié le 13 janvier, qu'il proposera « une aide à l'installation des jeunes médecins ». François Hollande souligne qu'à travers ses déplacements, il est saisi par les Français de la question de la santé. Il se préoccupe notamment de « l'avenir de l'hôpital » et de « la médecine de ville qui n'est pas suffisamment considérée au point que les déserts médicaux vont apparaître dans beaucoup de régions ». « Je ferai deux propositions, l'une qui permette de conforter le système hospitalier et l'autre d'avoir un lien plus fort entre les hôpitaux et une médecine de ville afin qu'une permanence des soins soit assurée dans les meilleures conditions et que soit mise en place une aide à l'installation des jeunes médecins », souligne le candidat à la présidence de la République.

L'Adie au plus près des populations

À l'heure où la crise bat son plein, l'Association pour le droit à l'initiative économique s'emploie à prévenir et atténuer les difficultés auxquelles sont confrontés micro-entrepreneurs et travailleurs indépendants. Aidant les uns à régler leurs problèmes administratifs et les autres à booster leur approche commerciale

Maria Nowak n'en démord pas : en période de récession, le recours au microcrédit reste encore le meilleur moyen de créer des emplois : « Pour la première fois depuis vingt ans, l'activité accuse une baisse, sous le double effet de la montée du taux d'impayés et du manque des fonds propres et quasi-fonds propres destinés aux créateurs d'entreprise, qui a entraîné une diminution des ressources financières mise à la disposition des clients, de 5 600 à 3 500 euros par projet, en moyenne ». La fondatrice de l'Adie voit ainsi dans l'initiative et la solidarité deux piliers incontournables pour conjurer le mauvais sort... « Nous savons tous que la crise n'est pas finie, que les déficits publics, pour être résorbés, pèseront sur le pouvoir d'achat et la croissance, que les dérives du capitalisme ne disparaîtront pas d'elles-mêmes, souligne-t-elle. Et pourtant, l'esprit d'entreprise dont le manque a été si souvent déploré dans notre pays, explose avec le statut de l'auto-entrepreneur, les chômeurs n'hésitent pas à créer leur emploi et l'appareil de production se rénove à la base »

Réinsertion économique

Créée en 1989, cette association reconnue d'utilité publique est parvenue à transposer le modèle du microcrédit en France. Un mécanisme financier qui a fait ses preuves en Asie, en Afrique, en Amérique latine et plus généralement dans les pays du tiers-monde. Plusieurs millions de personnes vivent aujourd'hui de leur travail grâce à ce type de financement.

Riche d'un réseau de 130 antennes réparties sur l'ensemble du territoire, l'Adie joue un rôle moteur dans le développement économique local. L'an passé, de nouvelles agences ont ainsi vu le jour à Nice, Lens et Pointe-à-Pitre, fortement tournées vers la population des quartiers. Des espaces d'accueil ont également émergé à Strasbourg, Le Mans, Dijon ou Poitiers, dont l'antenne suffit à démontrer les orientations stratégiques de l'association. Tournée vers les habitants du quartier des Couronneries où elle



Maria Nowak, fondatrice de l'Association pour le droit à l'initiative économique (ADIE)

est solidement implantée, elle est également ouverte sur les zones rurales limitrophes. La palette des services financiers proposés est complète, du microcrédit professionnel au microcrédit personnel pour l'emploi, en passant par la micro-assurance et le prêt d'honneur. Labellisé "Espace Aide Conseil", le site poitevin offre dans des conditions d'accueil optimisées une large gamme de services, allant de l'aide au montage à l'appui au développement commercial, grâce au soutien d'une vingtaine de bénévoles.

Nul doute, dans ces conditions, que la taille des entreprises créées constitue un atout majeur pour répondre aux besoins des élus, du commerce de proximité aux activités de services. Sans compter qu'elles participent à la réinsertion économique durable de 80 % des créateurs et de la lutte contre les délocalisations. Outre les quartiers, l'action de l'Adie se fait d'ailleurs particulièrement sentir en zone rurale. À l'image des antennes d'Aubenas, de Koumac, en Nouvelle-Calédonie, ou de Manosque, de nombreux sites se trouvent localisés dans de petites villes, contribuant ainsi à la création et au maintien d'activités essentielles à la vie de zones qui s'efforcent de rester attractives.

Bruno Tranchant

L'Oise entre dans une nouvelle ère du transport

Le Syndicat mixte des transports collectifs de l'Oise (SMTCO) a inauguré le 19 décembre dernier un système multimodal d'informations voyageurs en temps réel



Yves Rome, président du Conseil général de l'Oise



François Ferrieux, président du SMTCO

C'est un fait, le prix à la pompe ne cesse d'augmenter. Au point, que le coût du baril de pétrole n'a jamais été aussi élevé depuis 2008. Pour les usagers de la route, la pilule est amère, d'autant que la hausse n'est pas prête de s'arrêter, à en croire les prévisionnistes. Difficile d'y couper pour ceux qui ont fait de la voiture leur principal outil de travail. Seul moyen d'en sortir, l'usage des transports collectifs et des modes de déplacement, respectueux de l'environnement.

La mise en place progressive, par le SMTCO, du Système d'information voyageurs (SIV) aux arrêts, pour connaître l'horaire du prochain passage, la destination et le quai, et du Système billettique intermodal par carte à puce découlent de ce constat. Après l'inauguration de la centrale départementale d'informations voyageurs Oise Mobilité, à Beauvais, en septembre 2010, et le lancement du site internet www.oise-mobilite.fr, en janvier 2011, une nouvelle étape a été franchie le 19 décembre dernier. « L'intermodalité est le maître mot de ce dispositif, explique François Ferrieux, président du SMTCO. À charge pour notre syndicat d'informer les usagers sur l'offre existante. De sorte que nul n'est censé l'ignorer ». Ce dispositif met en effet à la disposition des acteurs du transport des outils mutualisés pour un service optimisé : panneaux généraux départs dans les principales gares routières et les pôles

d'échange intermodaux, écrans dans les halls de gares, bornes d'information voyageurs, bandeaux lumineux et annonces sonores dans les véhicules, application smartphone... « Notre ambition est d'aller de l'avant, poursuit François Ferrieux. Des alertes et des SMS sont en cours de réalisation. Mais, il nous faut penser aussi à ceux qui ne disposent pas de téléphone mobile. Ils peuvent, à tout moment, se mettre en contact avec notre agence de mobilité ».

Projet sans frontière

Tous ont également la possibilité de recourir à l'usage du SIV "embarqué". Après avoir vérifié leurs horaires, ils disposent, une fois montés dans le véhicule, d'informations personnalisées destinées à faciliter leurs déplacements. « Notre objectif est bien évidemment de fluidifier le trafic, confie François Ferrieux. L'atout du SMTCO est d'ailleurs d'avoir pu regrouper toutes les collectivités concernées pour réaliser un projet commun sans frontière administrative, en mutualisant les coûts ». Tous s'y sont collés, de la Région Picardie au département de l'Oise, en passant par les communautés d'agglomération et autres communautés de communes du cru. Sans oublier les communes de Liancourt, Chantilly, Pont Ste-Maxence, Noyon, Crépy-en-Valois et Senlis.

« Ce travail collectif nous a permis de minimiser les coûts. Soit, 21 millions d'euros sur douze ans, en sus de 8,8 millions à la charge de nos partenaires privés, ajoute le patron du SMTCO. Notre syndicat perçoit le Versement transport additionnel (VTA) qui est une cotisation à la charge unique de l'employeur, de l'ordre de 0,5 % de la masse salariale, à l'échelle départementale ». Soit, 12 millions d'euros voués à financer les collectivités qui financent des liaisons de transports desservant des zones commerciales et industrielles mal desservies. « Un juste retour sur investissement pour les employeurs mis à contribution pour payer la taxe », conclut François Ferrieux.

Bruno Tranchant

Culture, ruralité et socialisme



Suin est une petite commune du Charolais, située sur un promontoire, d'où l'on peut contempler à perte de vue les paysages bocagers de la région. C'est dans cette commune d'un peu moins de 300 habitants qu'a été élu Jean Piret en 2008

Aujourd'hui maire, vice-président de sa Communauté de communes, vice-président du Pays Charolais, Jean Piret est un acteur impliqué dans la vie de son territoire, particulièrement soucieux de dépasser la seule gestion pour tracer des perspectives ambitieuses pour ses concitoyens. Adhérent du PS depuis 1974, membre du Ceres pendant toute son histoire, son investissement militant date véritablement de la campagne présidentielle du printemps de la même année. Jean Piret a d'abord étudié au Centre national dramatique de la rue Blanche (actuelle ENSATT). À la tête d'une troupe de comédiens, il contribue d'un point de vue militant aux combats de la gauche, organise une grande fête à Creil en présence de François Mitterrand, croise Régis Debray et finit par diriger un centre culturel à Creil. Car c'est dans l'Oise qu'il habite d'abord. Longtemps élu à Senlis, Jean Piret avoue une vraie passion pour le travail politique et l'action des élus. Onze ans comédien, vingt ans directeur de théâtre, directeur général adjoint à la Région Bourgogne, sa vie professionnelle "atypique" en fait un acteur au carrefour du monde de la culture et du monde politique, soucieux de développer à chaque étape de son parcours, une politique culturelle ambitieuse.

Terre de mission

Jean Piret est aussi, en Saône-et-Loire, un acteur très impliqué dans la vie politique départementale. Participant à tous les combats locaux : contre la privatisation de la Route Centre Europe Atlantique (RCEA), pour la sauvegarde des bureaux de poste dans les communes rurales, il associe son travail d'élu de proximité et travail de conscientisation de la population. Élu de gauche sur une terre de mission, Jean Piret a logiquement organisé les primaires citoyennes des 9 et 16 octobre. Lorsqu'il a fallu mobiliser la population contre le

projet de privatisation de la RCEA, le très stratégique axe routier de cette partie de la Saône-et-Loire, c'est encore lui qui s'attache à mobiliser les usagers de sa commune et des communes avoisinantes. Lors du lancement du projet de refonte du schéma de coopération intercommunale, il est élu à la CDCl, où défend la ligne politique des listes de l'UDESUR.

Jean Piret, c'est la politique au sens noble, « en grand et en petit » disait-on à une époque pas si lointaine, c'est-à-dire une politique qui consiste à s'occuper des problèmes immédiats et concrets de citoyens en s'efforçant de tracer des perspectives plus vastes. Au plus près de ses concitoyens, le maire de Suin a décidé de donner une forte impulsion à la politique touristique de sa commune et de son intercommunalité. À Suin, une saison estivale de concerts dans l'église romane a lieu chaque année. Jean Piret est aussi vice-président du Pays charolais, au sein duquel il a lancé une saison culturelle ambitieuse, en partenariat avec une scène nationale : l'Arc du Creusot. Investi dans le projet "Charolais, pays d'art et d'histoire", artisan de la "route de l'art" reliant Bourbon-Lancy au nord à La Clayette au sud, Jean Piret est partisan de faire de la culture une priorité ne délaissant aucun territoire. Jouant le rôle d'intermédiaire entre la Région, qu'il connaît bien et les porteurs de projets, Jean Piret poursuit sa route. Homme de culture, homme de terrain, homme de dossiers, il est, en quelque sorte, un élu militant.

Gaël Brustier

